



  
WOHL LEGACY

# COVENANT & CONVERSATION

LA FOI AU FIL DE LA PARACHA AVEC RAV SACKS

*Sponsorisé par Marion et Guy Naggar*

*Traduit par Liora Chartouni*

## Moché annule un vœu

### Ki Tissa 5780

Kol Nidré, la prière récitée au début de Yom Kippour, constitue à la fois une énigme et un mystère. C'est peut-être le texte le plus étrange qu'on puisse choisir pour capter l'attention. D'abord, il ne s'agit pas du tout d'une prière. Ce n'est même pas une confession. Il s'agit d'une formule légale sèche d'annulation des vœux. Il est écrit en araméen. Il ne mentionne D.ieu nulle part. Il ne fait pas partie de l'office. Il ne requiert pas une synagogue. Et il fut désapprouvé, ou du moins critiqué, par des générations d'autorités rabbiniques.

La première fois que nous entendons parler du Kol Nidré au huitième siècle, il est déjà sévèrement critiqué par le Rav Natronai Gaon, le premier parmi de nombreux Sages à travers les siècles à le trouver problématique. Selon lui, on ne peut pas annuler les vœux d'une congrégation entière de cette manière. Même si on le pouvait, on ne devrait pas le faire, puisque cela pourrait inciter les gens à prendre les vœux à la légère. Mise à part cela, une annulation des vœux a déjà été faite dix jours auparavant, le matin précédant Roch Hachana. Cela est mentionné explicitement dans le Talmud (Nédarim 23b). Il n'y a aucune mention d'une annulation des vœux à Yom Kippour.

Rabbénou Tam, le petit-fils de Rachi, a insisté sur le fait que le type d'annulation des vœux que Kol Nidré représente ne peut pas être rétroactif. Il ne peut pas s'appliquer aux vœux qui ont déjà été formulés. Il n'agit que de manière préventive sur les vœux à formuler à l'avenir. Il a d'ailleurs insisté pour changer sa formulation afin que le Kol Nidré ne fasse pas uniquement référence aux vœux de l'année précédente, mais également à ceux de l'année à venir.

Cependant, et peut-être à cause de cela, le Kol Nidré a suscité de l'hostilité de la part des non-juifs, qui ont affirmé que le texte démontrait que les Juifs n'honoraient pas leurs promesses puisqu'elles étaient viciées le jour le plus saint de l'année. Il a été dit maintes fois que le Kol Nidré ne s'applique qu'aux vœux entre nous et D.ieu, et non pas à ceux qui ont été formulés entre les hommes. Durant le Moyen-Âge, et en certains lieux au dix-huitième siècle, lorsqu'il y avait des procès avec des non-juifs, les juifs étaient contraints de proférer un serment spécial, *More Judaico*, à cause de ce problème.

Il y avait donc des raisons communautaires et halakhiques pour l'omission du Kol Nidré, mais ce texte a pourtant bravé tous les doutes. Il constitue l'expression quintessentielle et symbolique de la solennité du jour. Son pouvoir défie toutes les explications obvies. D'une certaine manière, cela semble suggérer une dimension qui dépasse ce texte lui-même, que ce soit dans l'histoire juive ou dans les battements de cœur inhérents à l'âme juive.

Plusieurs historiens ont affirmé que le Kol Nidré a acquis sa mauvaise réputation suite aux conversions forcées, que ce soit vers le Christianisme ou l'islam, qui se sont fréquemment produites dans plusieurs endroits au Moyen-Âge, plus particulièrement en Espagne et au Portugal au quatorzième et quinzième siècle. Les juifs avaient le choix : se convertir ou endurer des persécutions. Et parfois c'était : se convertir ou se faire expulser. Et parfois même, c'était se convertir ou mourir. Certains Juifs se sont convertis. En Hébreu ils se faisaient appeler *Anusim* (ceux qui ont agi sous la menace). En espagnol, ils étaient connus sous le titre de *Conversos*, ou *Marranos* dédaigneusement, qui signifie porc.

Nombre d'entre eux sont restés Juifs en cachette, et une fois par an, le jour de Yom Kippour, ils se rendaient discrètement à la synagogue pour se libérer des vœux qu'ils avaient prononcés en adoptant une foi étrangère, au motif qu'ils n'avaient pas d'autre choix. Pour eux, venir à la synagogue était synonyme de rentrer à la maison. C'est le véritable sens du mot *Téchouva*.

Ces hypothèses suscitent de nombreux problèmes. D'abord, Kol Nidré a existé plusieurs siècles avant l'ère des conversions forcées. L'historien Joseph Bloch a suggéré que le Kol Nidré ait fait son apparition lors d'une persécution antérieure des Chrétiens envers les Juifs en Espagne Wisigothe, lorsque que Sisebut, en l'an 613, a émis un décret stipulant que tous les juifs devraient se convertir ou être expulsés, devant l'expulsion espagnole de 1492.

Malgré cela, il est peu probable que les *conversos* aient pris le risque d'être découverts. S'ils avaient été découverts pendant les siècles où l'inquisition était à l'œuvre, ils auraient risqué la torture, les persécutions et la mort. Par ailleurs, le texte de Kol Nidré ne fait aucune allusion, pas même de manière détournée, à la conversion, au repentir, à l'identité ou à l'expiation. Il s'agit uniquement d'une annulation des vœux.

Ainsi, les théories telles qu'elles sont présentées ne sont pas satisfaisantes.

Il est cependant probable que le Kol Nidré possède un tout autre sens, un sens qui puise ses origines dans une interprétation rabbinique remarquable de la Paracha de cette semaine. Le lien entre ce texte et Yom Kippour est le suivant: moins de six semaines après la révélation au Mont Sinaï, les Israélites ont commis le péché a priori impardonnable du Veau d'Or. Moché a prié avec insistance pour qu'ils se fassent pardonner et a réussi à obtenir ce pardon, lorsqu'il est descendu du Mont Sinaï le 10 Tichri avec une nouvelle paire de tables pour remplacer celle qu'il avait brisée avec colère après leur faute. Le 10 Tichri est ainsi devenu le jour d'expiation en souvenir de cet instant lors duquel les Israélites ont vu apparaître Moché avec les nouvelles tables de la loi et ont su qu'ils avaient été pardonnés.

Les prières de Moché, telles qu'écrites dans la Torah, sont audacieuses. Mais le Midrach les rend encore plus audacieuses. Le texte qui introduit la prière de Moché commence par le terme hébraïque *Vayekhal Moché* (Exode 32, 11). Cette expression est communément traduite par "Moché a imploré, supplié, plaidé ou a tenté d'apaiser D.ieu". Cependant, *le même verbe est utilisé dans le contexte d'annulation d'un vœu* (Nombres 30, 3). C'est sur ce principe que les Sages émettent une remarquable interprétation :

[Vayekhal Moché signifie] "Moché a absout D.ieu de son vœu." Lorsque les Israélites ont fait le Veau d'Or, Moché a tenté de convaincre D.ieu de les pardonner, mais D.ieu a dit, "J'ai déjà émis un vœu selon lequel celui qui sacrifie aux dieux, sauf à l'Éternel exclusivement, sera voué à la mort. (Ex. 22, 19). Je ne peux pas violer ma parole". Moché a répondu : "Maître de l'Univers, Tu m'as donné le pouvoir d'annuler des vœux, car Tu m'as enseigné que celui qui fait un vœu ne peut le briser, mais un érudit peut l'en délier. Je Te délie ainsi de ton vœu" (version abrégée de Chémot Rabba 43, 4).

Selon nos Sages, l'acte d'origine du pardon divin sur lequel Yom Kippour est basé a vu le jour à travers l'annulation d'un vœu, lorsque Moché a annulé le vœu de D.ieu. Les Sages ont compris le verset ainsi : "L'Éternel *révoqua* le malheur qu'il avait voulu, infliger à son peuple." (Ex. 32:14) Cela signifie que D.ieu a regretté le vœu qu'il avait pris, un prérequis pour annuler un vœu.

Pourquoi D.ieu regretterait-Il Sa volonté de punir le peuple pour le péché qu'ils ont commis ? À ce propos, un autre Midrach offre une réponse tout aussi surprenante, au sujet des premiers mots du Psaume 61 est *Ma-Menatsea'h*. Lorsque ce mot apparaît dans les Psaumes, il veut généralement dire : "Du Chef des chantres". Cependant les Sages l'ont interprété comme ainsi : "Au Vainqueur", c'est-à-dire D.ieu. S'ajoute à cette explication le commentaire suivant :

*Au Vainqueur qui cherchait à être défait*, tel qu'il est dit (Isaïe 57, 16) : "Non ; je ne veux pas disputer sans trêve, être toujours en colère, car l'esprit finirait par s'éteindre devant moi, avec ces âmes que moi-même j'ai créées." Ne le lisez pas de la sorte, mais plutôt comme suit : "J'accuserai afin d'être vaincu". Comment ? C'est ainsi qu'a dit le Saint, Béni Soit-Il, "Lorsque je gagne, je perds, et lorsque je perds, je gagne. J'ai détruit la génération du déluge, mais j'ai perdu ce faisant, car j'ai détruit ma propre création tel qu'il est dit dans Béréchit 7, 23: "Chaque être vivant a été détruit de la surface de la terre". La même chose s'est produite avec la génération de la Tour de Babel et les habitants de Sodome. Mais à l'époque de Moché, c'est lui qui m'a vaincu (en Me persuadant de pardonner aux Israélites que J'avais juré de détruire), j'ai gagné car je n'ai pas détruit Israël<sup>1</sup>.

*D.ieu désire que Son attribut de miséricorde outre passe Son attribut de justice, car la justice pure fait du mal à l'humanité, et l'humanité est la création de D.ieu et véhicule Son image.* C'est la raison pour laquelle Il a regretté Son vœu et a permis à Moché de l'annuler. C'est la raison pour laquelle le Kol Nidré possède un tel pouvoir. Car il rappelle le plus grave péché commis par les Israélites, la faute du Veau d'Or, et son absolution qui a été accordée lorsque Moché est descendu de la montagne avec les nouvelles tables le 10 Tichri, le jour de Yom Kippour. Le pardon constituait la résultante de la prière audacieuse de Moché, que nos Sages ont interprété comme étant une annulation des vœux. C'est ainsi que Kol Nidré représente une annulation des vœux.

Le pouvoir de Kol Nidré est davantage lié à une commémoration de cet épisode qu'aux conversions forcées. Comme il est écrit dans notre Paracha, Moché s'est tenu devant D.ieu en priant pour parvenir à obtenir le pardon pour le peuple. Cet épisode représente la première fois que tout le peuple s'est fait pardonner malgré la gravité de sa faute. Lors du Moussaf de Yom Kippour, nous décrivons en détail le deuxième Yom Kippour : l'office du Grand Prêtre, Aaron, tel que décrit dans Vayikra 16. Mais lors du Kol Nidré nous nous rappelons du premier Yom Kippour lorsque Moché a annulé le vœu de D.ieu, en laissant Sa compassion outrepasser Sa justice. C'est le fondement de tout pardon.

**Je crois que nous devons toujours essayer de garder nos promesses. Si nous ne tenons pas parole, nous perdons éventuellement notre liberté. Mais entre justice et pardon, choisissez le pardon. Lorsque nous pardonnons et que nous sommes dignes d'être pardonnés, nous sommes libérés d'un passé que nous regrettons, afin de construire un meilleur avenir.**

Chabbath Chalom

Jonathan Sacks



Pour d'autres écrits du Rav Sacks, consultez le [www.rabbisacks.org](http://www.rabbisacks.org)

© Rabbi Sacks • Tous droits réservés  
Le Bureau du Rav Sacks a le soutien du « Covenant & Conversation Trust »

<sup>1</sup> Pesikta Rabbati (Ich Chalom), 9.